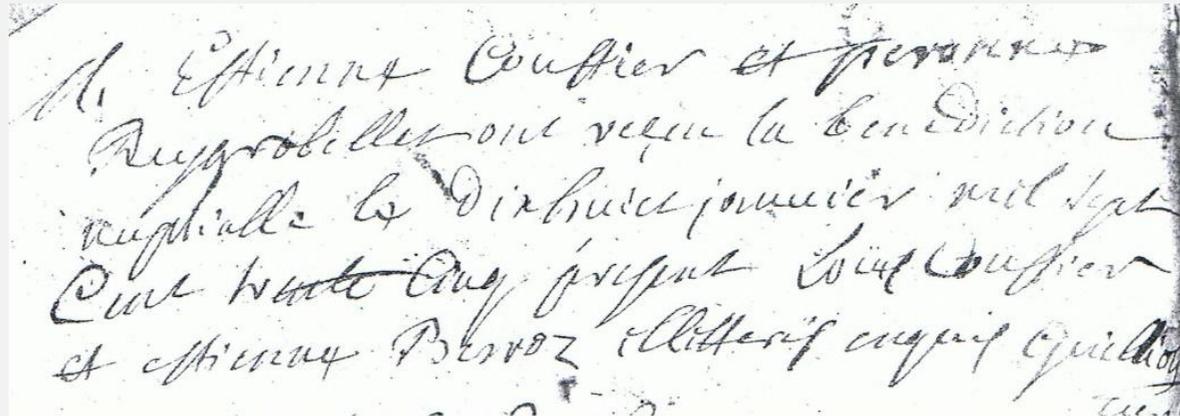


**Coustier Etienne**, cultivateur au Collet,

Né à Montanges le 4 juin 1712, fils de Louis et Mathieu Bernarde et Péronne demeurant à Fay

Mariage à Montanges le 18 janvier 1735 avec **Reygrobellet Péronne**, née à Montanges le 19 octobre 1714, fille de Jean Claude et Marquis Henry Marie.



M. Etienne Coustier et Peronne  
Reygrobellet ont veu la benediction  
nuptiale le dix huit jour de janvier mil sept  
Cent trente cinq present Louis Coustier  
et Etienne Bernoz elletres enquis qu'ils

**Traité de Mariage Maurier H. 3 E 17448/1 du 09 janvier 1735 :**

Etienne demeurant le Collet Fils de Louis et Mathieu Bernarde et Péronne fille de feu Jean Claude Reygrobellet et de Marie Marquis Henry de Fay.

**1/ Testament de Louis Coustier, père de Etienne.**

**Maître Honoré Maurier du 20 juin 1746 (AD3E17448 Page 220)** / Cottier Louis, fils de feu Bernard Cottier de Champfromier demeurant au Collet. Sa femme : Mathieu Bernarde.

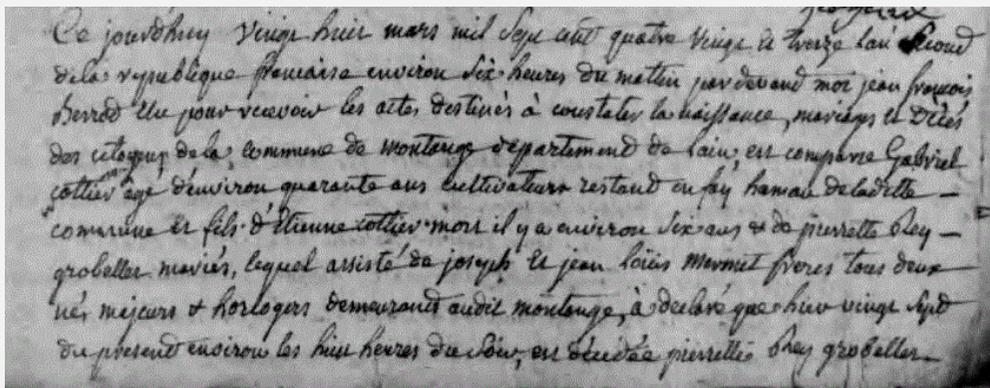
Ses enfants : Etienne Cottier mari de Péronne Reygrobellet de Fay et Péronne Cottier femme de Joseph Louverier Jacquet fils de Jean.

**2/ AD 3E 17480 du 25.04.1784.** Etienne Coutier, laboureur de Fay et Péronne Reygrobellet, sa femme. Leur fils, André Coutier, crocheteur demeurant la Grande Douane de Lyon. Donnent leur consentement pour son mariage.

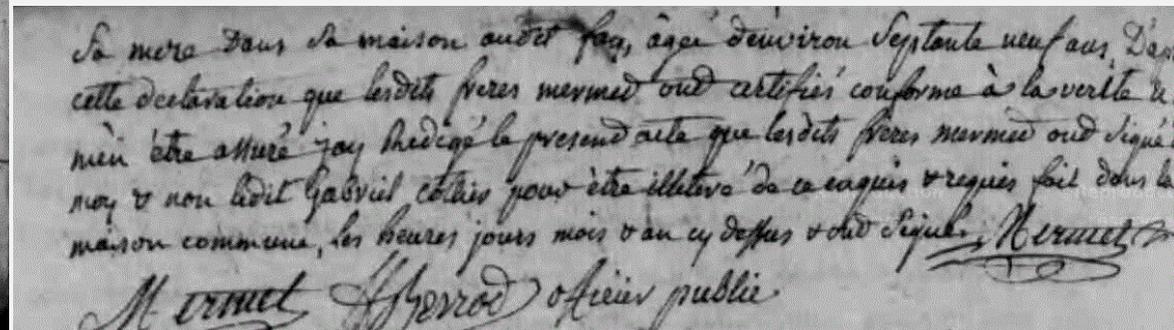
**3/ AD 3E17481 du 7.01.1787.** Consentement de Mariage : Présente Pierrette Reygrobellet veuve de Etienne Coutier à Fay.

Son fils François Julien Coutier, charpentier à Lyon, consent qu'il épouse toute fille pour un mariage agréable.

**Pierrette Reygrobellet décédée le 28 mars 1793 dans sa maison.**



Ce jourd'hui vingt huit mars mil sept cent quatre vingt et trois à trois heures de la République Française environ dix heures du matin par devant moi Jean François Bernard élu pour recevoir les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens de la commune de Montangé département de l'Ain, en compagnie Gabriel Cottier âgé d'environ quarante ans cultivateur résidant au Fay hamau de la dite commune et fils d'Etienne Cottier mort il y a environ dix ans et de Pierrette Reygrobellet mariée, lequel assiste de Joseph et Jean Louis Marmet frères tous deux négoçians et horlogers demeurant audit Montangé, à déclarer que hier vingt sept du présent environ les huit heures du soir, est décédée Pierrette Reygrobellet



La mère dans sa maison audit Fay, âgée d'environ septante neuf ans. De ce  
cette déclaration que ledits frères Marmet ont certifié conforme à la vérité et  
rien être assuré j'ai rédigé le présent acte que ledits frères Marmet ont signé  
moi et non ledit Gabriel Cottier pour être illégitime de ce que j'ai requis fait dans la  
maison commune, les heures jours mois et an cy dessus et ont signé, Marmet  
M. Marmet Officier public